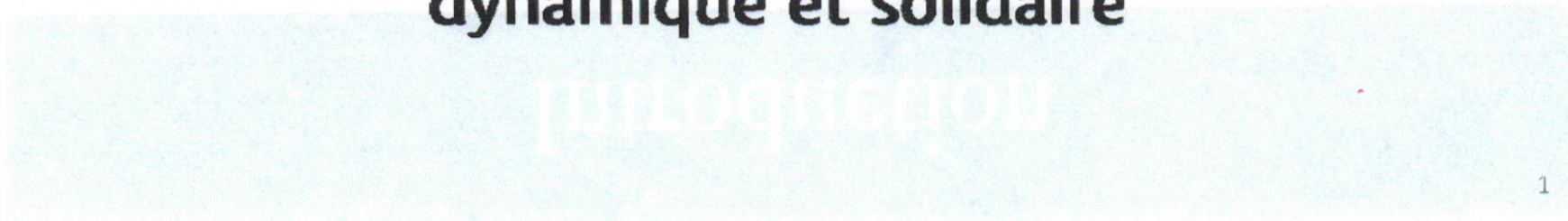




# Le débat d'orientation budgétaire 2015

⇒ Les 15 jours avant le vote du projet  
COST (budget) et les 15 jours après le vote (article 132-1 du  
⇒ Obligation de rendre compte du DOB

⇒ Informer sur la situation financière et les perspectives  
⇒ Discuter des orientations budgétaires



# Introduction

## Objectifs du DOB

- ⇒ Discuter des orientations budgétaires ,
- ⇒ Informer sur la situation financière de la collectivité afin d'éclaircir les choix stratégiques des élus au budget primitif.

## Obligation légale du DOB

- ⇒ Obligatoire pour les communes de + de 3500 habitants ( Article L2312-1 du CGCT),imposé par la loi du 6 février 1992 dite loi A.T.R.
- ⇒ Réalisé dans les 2 mois avant le vote du budget.

# Contexte économique et juridique

## Contexte international

### Monde:

Le PIB mondial a progressé de 3.3 % en 2014. Son évolution devrait être de 3.8 % en 2015.

La situation économique se renforce dans les pays anglo-saxons, peine en zone Euro et au Japon et se ralentit de plus en plus dans les pays émergents.

### Zone Euro :

La croissance de la zone Euro devrait rester faible en 2015. Proche de 0.8 % en moyenne annuelle toujours pénalisé par le désendettement public et privé.

# Contexte économique et juridique

## En France

En 2015, la croissance devrait être supérieure à celle des trois dernières années (0.4 en 2014 et 0.3 en 2012 et 2013)

On table sur une projection de 1% de croissance en 2015.

Évolution du PIB français

